



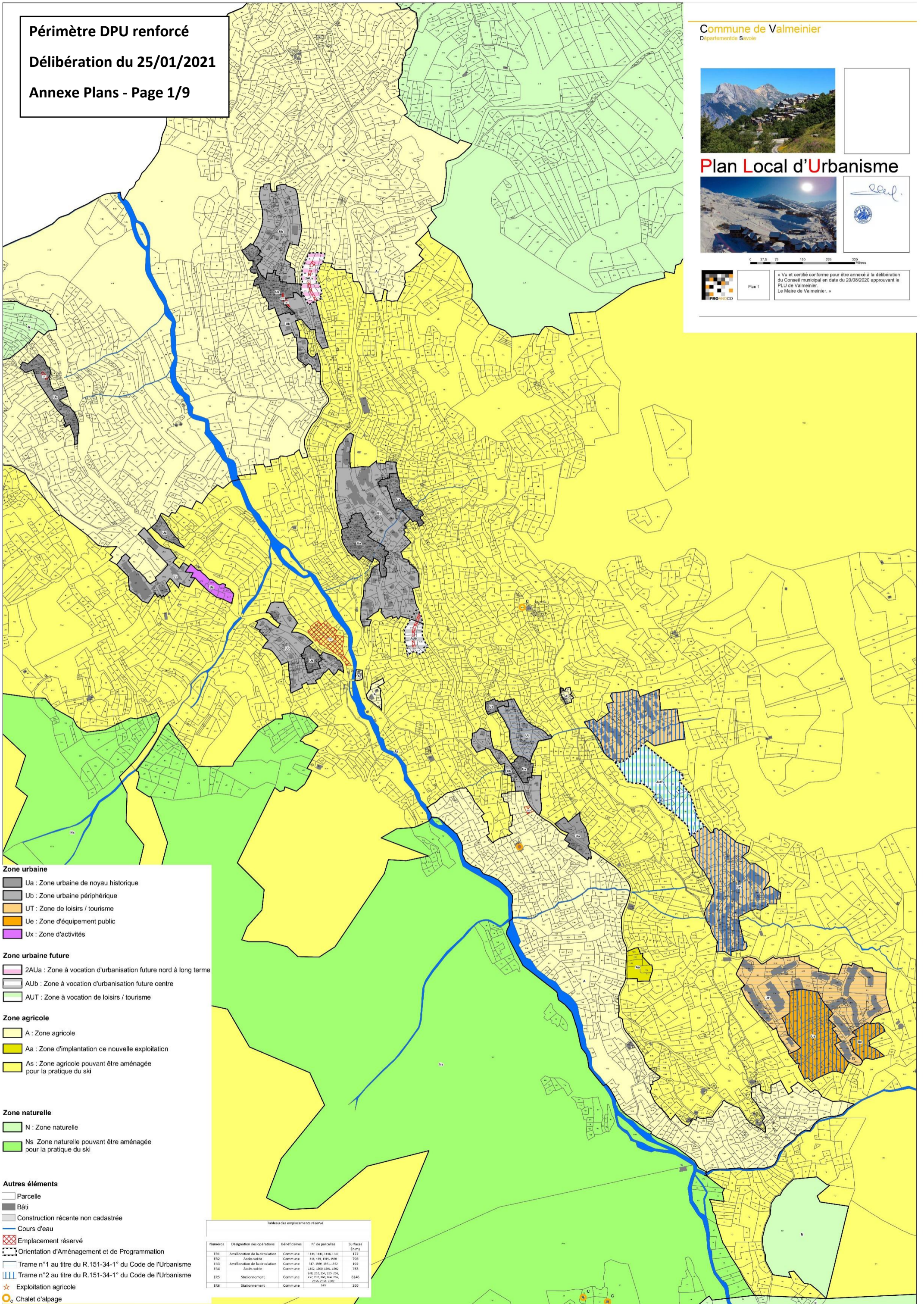
**Plan Local d'Urbanisme**



0 50 100 150 200 250 300 Mètres

Plan 1

« Vu et certifié conforme pour être annexé à la délibération du Conseil municipal en date du 20/08/2020 approuvant le PLU de Valmeinier. Le Maire de Valmeinier. »



- Zone urbaine**
- Ua : Zone urbaine de noyau historique
  - Ub : Zone urbaine périphérique
  - UT : Zone de loisirs / tourisme
  - Ue : Zone d'équipement public
  - Ux : Zone d'activités
- Zone urbaine future**
- 2AUa : Zone à vocation d'urbanisation future nord à long terme
  - AUb : Zone à vocation d'urbanisation future centre
  - AUT : Zone à vocation de loisirs / tourisme
- Zone agricole**
- A : Zone agricole
  - Aa : Zone d'implantation de nouvelle exploitation
  - As : Zone agricole pouvant être aménagée pour la pratique du ski
- Zone naturelle**
- N : Zone naturelle
  - Ns : Zone naturelle pouvant être aménagée pour la pratique du ski

- Autres éléments**
- Parcelle
  - Bâti
  - Construction récente non cadastrée
  - Cours d'eau
  - Emplacement réservé
  - Orientation d'Aménagement et de Programmation
  - Trame n°1 au titre du R.151-34-1° du Code de l'Urbanisme
  - Trame n°2 au titre du R.151-34-1° du Code de l'Urbanisme
  - Exploitation agricole
  - Chalet d'alpage

Tableau des emplacements réservés

N°	Désignation des opérations	Bénéficiaires	N° de parcelles	Surfaces En m²
ER1	Amélioration de la circulation	Commune	144, 145, 146, 147	172
ER2	Accès voirie	Commune	146, 149, 151, 153	708
ER3	Amélioration de la circulation	Commune	117, 180, 184, 1512	192
ER4	Accès voirie	Commune	242, 330, 351, 352	783
ER5	Stationnement	Commune	219, 220, 221, 222, 217, 218, 202, 204, 205, 206, 207, 208, 209	6146
ER6	Stationnement	Commune	305, 306, 307	309